# RESSOURCE ACTIVITE 5

|  |
| --- |
| **Thématique :** Implantation d’un bâtiment **Ressource** : Surfaces et normes d’équipement des écoles (Annexe 13) |

   Pour le texte,  BO de 1989.

SURFACES ET NORMES D'ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES

Le document du Ministère de l'Education nationale de 1989, intitulé "Construire des écoles" donne les spécifications techniques et normes de construction des écoles qui ne sont que des recommandations. Il en ressort des conseils et règles qui peuvent être des repères.

|  |  |
| --- | --- |
| **Normes pour la maternelle.** | **Normes pour l'école élémentaire** |
| Salle d'exercice (classe) petits : 60 m2 pour 30 enfants  Salle d’exercices moyens et grands : 60m2 pour 30 enfants  Accueil : 30 à 40 m2 selon le nombre de classes  Atelier dans la classe : 10 m2  Atelier dissocié : 20 m2 (pour 2 classes)  Salle de repos : 40 m2 pour 30 enfants  Salle EPS et évolution : 100 à 110 m2  Salle à manger : environ 1 m2 par place assise  Salle de propreté : aménagée avec des alvéoles, et munie de :  - pour les petits : 4 cuvettes par classe  - pour les moyens et grands : 2 cuvettes et 2 urinoirs  - plus 5 places de lavabo par classe  Si un Réseau d'aide est implanté dans l'école, un bureau de 12 m2, plus une salle de 36 m2  Préau : 100 à 120 m2 jusqu'à 5 classes, 150m2 jusqu'à 8 classes  Espace de récréation : 400 m2 pour une classe, 100 m2 par classe en plus  Nous supposons qu'un bureau pour la direction doit être également prévu selon les normes conformes à l'élémentaire. | Accueil : 70 m2 jusqu'à 3 classes, 26 à 27 m2 en plus par classe supplémentaire  Classe : 50 m2 pour 25 à 30 élèves  Atelier 10 m2 par classe, accueillant 4 ou 6 élèves  B. C. D. 2 m2 par place; capacité de 30 élèves pour 3- 6 classes, 50 élèves pour 9- 12 classes  Informatique : prévoir l'accueil de 10 à 30 enfants selon les projets  Salle plurivalente : 60 m2 pour 3 classes  Salle à manger : 40 m2 pour 50 enfants  Bureau de direction : capacité d'accueil de 3- 4 personnes, soit 12 m2  Salle de réunion : selon besoins (10 à 25 m2)  Préau : 0,80 à 1 m2 par élève  Espace de récréation : 200 m2 pour 1 classe, 100 m2 par classe en plus  Réseau d'aide : si implanté dans l'école : 12 m2 de bureau, salle de 36 m2  Cabinet médical : 10 m2  Sanitaires :  30 m2 jusqu'à 3 classes, 50 m2 jusqu'à 6 classes, 80 m2 jusqu'à 9 classes,  100 m2 jusqu'à 12 classes, lavabos : 1 jet pour 20 élèves.  Filles : 1 W- C pour 20  Garçons : 1 W- C pour 40 plus un urinoir pour 20  Normes pour école en milieu rural (1 à 3 classes)  1 classe : surface réservée aux fonctions pédagogiques : 115 m2  2 classes : surface réservée aux fonctions pédagogiques : 215 m2  3 classes : surface réservée aux fonctions pédagogiques : 285 m2 |